

Lettre aux Parents d'élèves du Lycée Jean Monnet

Les élus représentants des personnels enseignants du conseil d'administration du Lycée Jean Monnet, souhaitent vous alerter sur les conditions de mise en œuvre de la réforme du Lycée qui concerne à la rentrée 2019 les élèves de seconde et de Première.

En effet, cette réforme se met en place dans la précipitation, sans étude préalable de faisabilité, en contradiction avec le calendrier de préparation de rentrée (le choix des spécialités aura lieu après les créations et suppressions de poste décidés en janvier) et surtout sans information fiable sur les contenus des spécialités et les épreuves du nouveau bac auxquelles les élèves actuellement en seconde ne peuvent donc pas être préparés.

La communication ministérielle laisse penser que chaque élève aura la liberté d'associer les enseignements de spécialités qu'il souhaite.

Il est prévisible que les contraintes de financement et d'organisation matérielle ne le leur permettront pas !

Les élèves seront ils égaux devant cette prétendue liberté de choix ? Nous ne le pensons pas !

En effet :

- La réforme impose aux élèves, de seconde notamment, de **faire des choix d'enseignements qui détermineront leur avenir alors qu'ils n'ont pas encore la maturité ni les informations nécessaires pour choisir en conscience.**

- L'offre de spécialités est en fait limitée par les contraintes (en termes de personnels et d'heures attribuées par le rectorat) de chaque établissement, et entraînent **une inégalité d'accès des élèves à l'ensemble des formations possibles.**

- Cette réforme s'engage alors que la nouvelle procédure d'accès aux études supérieures (Parcours sup) **permet aux universités de sélectionner leurs étudiants.**

- Par ailleurs **le baccalauréat devient plus lourd et plus complexe** puisqu'il se base sur une évaluation permanente, stressante, développée au détriment de la transmission des savoirs.

- C'est aussi un bac dont le caractère national est mis à mal car beaucoup plus local, **accentuant ainsi les inégalités entre futurs bacheliers.**

- Les programmes s'avèrent être difficilement réalisables en l'état tant ils sont **encyclopédiques, exigeants et passésistes** sur leur conception-même des contenus de certaines disciplines (lettres histoire-géo par exemple), élitistes donc.

- La baisse des moyens en heures d'enseignement (de 8 à 10% en moins dans chaque établissement) repose notamment sur **la disparition des classes à effectifs réduits et des heures d'accompagnement personnalisé.** Les options facultatives hormis Langue et culture de l'Antiquité ne sont plus financées.

Les élus enseignants du lycée Jean Monnet dénoncent par ailleurs la façon dont les programmes vont se mettre en place après une pseudo consultation faite dans l'urgence qui débouche sur un vote au Conseil supérieur de l'Éducation, dans des délais tels que les avis des enseignants ne seront pas pris en compte, d'autant plus que les éditeurs travaillent déjà à la confection des manuels à partir des projets de programmes.

Le fait de ne pas prendre en compte l'avis des enseignants ainsi que leur liberté pédagogique, remise en cause par de nombreuses prescriptions montre à quel point l'expertise des enseignants concernant leur métier est méprisée par le ministère.

La réforme entraîne par ailleurs une mise en concurrence des disciplines avec la disparition d'une spécialité sur trois entre la première et la terminale et avec les nouveaux enseignements transversaux, qui réduisent la place des savoirs disciplinaires et permettent de développer l'adaptabilité des enseignants et d'ajuster leurs services aux besoins locaux.

Les représentants des personnels enseignants, élus au CA demandent donc un moratoire sur l'application de ces programmes et de la réforme avec la mise en place de véritables discussions reposant sur le bilan de ce qui se fait aujourd'hui.

Ne pas jeter sur la voie publique-IPNS